



# SOISY *infos*

## Repères

### Noël à Soisy

**C**haque année, tout au long du mois de décembre, Noël est fêté à Soisy. Votre Municipalité s'applique ainsi à favoriser ces moments précieux, de convivialité pour les adultes comme ceux, quasi magiques, pour les enfants. Le dossier « Bonnes fêtes à Soisy » que vous avez pu découvrir dans votre récent « SOISY magazine » en témoigne largement : plus de vingt manifestations, rencontres ou découvertes vous sont proposées pour ce seul mois de décembre !

Vous noterez cependant l'annulation du spectacle pyrotechnique qui rassemble pourtant près d'un millier de personnes sur la place de l'Hôtel de Ville. Les mesures de sécurité, imposées par les services de la Préfecture consécutivement à l'attentat de Nice de l'été dernier, imposaient presque l'impossible : couper la circulation dans tout le centre-ville.

Mais la magie de Noël va opérer.

Elle va opérer pour les enfants, bien sûr, mais aussi pour les adultes.

Avec les illuminations et les décorations imaginées, toujours avec goût, par notre service Environnement, avec les vitrines et leurs abords délicatement décorés par nos commerçants, avec les guirlandes lumineuses que nombre de Soiséens installent sur leur balcon, façade ou jardin, Soisy, votre commune, met ses habits de fête.

Mais Noël est d'abord la fête du partage et de l'attention pour plus petit que soi. Cette dimension n'est jamais oubliée par votre équipe municipale qui fait en sorte, lors de cette période comme tout au long de l'année, de veiller à rompre l'isolement des plus vulnérables. Cette considération pour l'autre est un des messages, voire même, le message de Noël. Et si cette attitude était, pour chacune et chacun d'entre nous, une préoccupation permanente, on se prendrait à espérer que c'est Noël toute l'année !

Joyeux Noël à toutes et à tous !

## Evènement

### Les lumières de Noël

Soisy s'illumine et revêt son habit de fête. Illuminations et décorations diverses minutieusement mises en place, annoncent Noël et les rendez-vous festifs organisés pour petits et grands.



© D.R.

**D**epuis quelques semaines déjà, Soisy prépare les fêtes de fin d'année. Décorations, animations, tous les services municipaux, les associations, les commerçants... ont uni leurs efforts pour que Noël soit un moment de joie partagée et de plaisirs pour tous. Ce mois de décembre sera comme chaque année à Soisy, chargé en rendez-vous à partager en famille : spectacles, contes, goûters, ateliers créatifs, concert, repas de Noël pour les seniors, parade nocturne aux Noëls... Il y en aura pour tous les goûts ! Les plus jeunes, accueillis en crèche, en halte garderie, en centre de loisirs... recevront la visite du Père Noël qui viendra la hotte pleine de surprises... Et puis pour commencer les festivités dès le début du mois, le Père Noël se rendra à Soisy, à l'initiative de l'association « Artisans Commerçants de Soisy », du 5 au 10 décembre prochain : balades en petit train et en calèche, grand jeu « vos achats remboursés » auprès des commerçants adhérents... vous seront proposés. Féerie et magie seront donc au rendez-vous de ce mois festif et lumineux !

**Le programme détaillé des festivités est disponible sur votre site, [www.soisy-sous-montmorency.fr](http://www.soisy-sous-montmorency.fr)**

## Sommaire

- ♦ Développement durable : Demain, 0 pesticide en ville p. 2
- ♦ Education : Si Soisy m'était contée p. 3
- ♦ Animation : Hip Soisy Hop Contest 2016 ! p. 4

## Le free-ride interdit en forêt !

Le free-ride est une discipline de VTT à connotation extrême qui est pratiquée sur des pistes composées d'obstacles, de bosses et de tremplins. Cette discipline est interdite en forêt.

Le free-ride ainsi que les circuits «sauvages» de VTT n'ont pas leur place en forêt. Ces circuits sont strictement interdits en forêt pour plusieurs raisons : ils sont excessivement dangereux (vitesse non contrôlée, sauts, fossés...) aussi bien pour les pratiquants que pour les autres usagers de la forêt. Ils sont donc incompatibles avec la notion d'espace commun, et de coexistence des usagers ; ils détruisent les espaces naturels fragiles : piétinement, tassement et érosion des sols, destruction de la végétation ; ils perturbent la faune sauvage ; par ailleurs, ces équipements donnent une image artificielle du milieu naturel.

En conséquence, ce type d'aménagements sera systématiquement démonté ; le non respect de la réglementation est passible d'amendes : article R 163-6 du Code forestier qui interdit à tous véhicules de circuler à l'intérieur des peuplements forestiers et article 322-1 du Code pénal relatif à la destruction et la dégradation du bien d'autrui.

La pratique du vélo en forêt domaniale est bien sûr possible sur les chemins forestiers, dans le respect de la forêt et des autres usagers. Dans les secteurs très fréquentés, en forêt périurbaine et dans certains sites touristiques, la circulation des vélos est limitée aux allées forestières larges de plus de 2,50 m et aux itinéraires balisés.

Le piéton reste prioritaire en forêt !

**Office National des Forêts**

### LE FREE-RIDE, INTERDIT EN FORÊT

Le FREE-RIDE est une discipline de VTT à connotation extrême qui est pratiquée sur des pistes composées d'obstacles, de bosses et de tremplins.

**CETTE PRATIQUE GÉNÈRE :**

- DU DANGER : VITESSE NON CONTRÔLÉE INCOMPATIBLE AVEC LES AUTRES USAGERS DE LA FORÊT
- LA DESTRUCTION DES ESPACES NATURELS FRAGILES : PIÉTINEMENT, TASSEMENT ET ÉROSION DES SOLS, DESTRUCTION DE LA VÉGÉTATION
- LA PERTURBATION DE LA FAUNE SAUVAGE
- LA PRÉSENCE D'OBSTACLES ARTIFICIELS DANGEREUX POUR LES AUTRES USAGERS

**NE PAS RESPECTER LA RÉGLEMENTATION EST PASSIBLE D'UNE AMENDE**

Régulation N° 1014 de la Cour de Cassation du 04/02/2010 et Arrêt du 04/02/2010 de la Cour de Cassation

## Demain, 0 pesticide en ville !

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte interdit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'utilisation de pesticides par les collectivités territoriales dans les jardins, espaces végétalisés et infrastructures accessibles au public.



© D.P.R.

Soisy, ville fleurie, agrémentée de ses parcs et jardins entretenus tout au long de l'année, devra, à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, adapter de nouvelles méthodes d'entretien de ses espaces verts et de ses voiries.

Depuis quelques années déjà, la ville de Soisy, soucieuse de l'environnement et de la santé des habitants, ne recourait aux produits phytosanitaires que pour l'entretien des voiries, du cimetière et des terrains de sport. Ces deux derniers ne sont pas encore soumis à cette nouvelle réglementation.

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville avait déjà intégré des méthodes de gestion différenciée, raisonnée et écologique du territoire communal. La gestion différenciée est une méthode d'entretien des espaces verts qui se démarque des méthodes traditionnelles par l'intégration du développement durable. Cette gestion n'exclut pas l'entretien conventionnel de certains espaces verts, mais tient compte des spécificités de chaque site pour lui appliquer une gestion adéquate en limitant les interventions tout en leur conservant une vocation esthétique et d'accueil du public. En résumé, c'est entretenir les espaces verts autant que nécessaire mais aussi peu que possible. Ainsi, le déploiement de la biodiversité dans les espaces verts, la réduction des tontes, le choix d'espèces locales adaptées au milieu, l'arrosage modéré ou encore le paillage des massifs, sont autant de pratiques qui ont déjà permis de minimiser le recours aux pesticides.

Avec l'arrêt d'usage total des pesticides chimique, le service municipal des Espaces verts devra gérer nos espaces publics comme des espaces naturels, avec la mise en œuvre d'un plan de désherbage élémentaire ainsi que de solutions écologiques qui permettront de fleurir et verdir toujours plus notre territoire communal.

Ainsi, l'entretien de nos parcs, jardins et voiries... sera réalisé de façon manuelle et mécanique : arrachage des mauvaises herbes au coup par coup et utilisation des débroussailluses avec des disques anti projection pour éliminer le végétal sur les trottoirs.

Parallèlement des méthodes alternatives seront expérimentées ; notamment la végétalisation de certains trottoirs en limite de propriétés pour éviter la pousse de mauvaises herbes ; ces dernières seront ainsi étouffées par des plantes fleuries ornementales pérennes. Ainsi, une partie de la rue Jean Jaurès en limite du champ de courses sera ensemencée au printemps prochain de plantes pérennes.

Si ces nouveaux usages tendent à protéger la faune et la flore locales, ils favoriseront demain une nature plus généreuse en ville et laisseront à la flore spontanée, la liberté de s'exprimer !

## Si Soisy m'était contée...

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, 838 écoliers se sont rendus aux archives municipales pour découvrir Soisy à la Belle Epoque. Retour sur l'histoire Soiséenne.

En ce début d'année scolaire, le service des archives municipales a reçu trente quatre classes des écoles maternelles et élémentaires de la ville pour leur présenter cette période très particulière à Soisy, à partir de la collection de cartes postales anciennes de la ville.

À la Belle Epoque, juste avant la grande guerre, la France était en paix et il régnait un petit vent d'insouciance et de futilité. Mais c'est aussi à cette période qu'une loi a été votée pour que les filles puissent enfin aller à l'école. D'où la construction de l'école Emile Roux, école communale la plus ancienne de Soisy.

Les enfants ont ainsi découvert que leur ville était alors un village agricole. Il y avait un garde champêtre, les gens ne s'habillaient pas comme aujourd'hui et les hommes portaient presque tous la moustache ! « On a appris qu'à la Belle Époque, il y avait des châteaux à Soisy. Les locomotives étaient à l'arrière pour pousser les wagons dans les montées. L'aviateur Charles Godefroy est passé sous l'Arc de Triomphe... », évoquait un écolier de CM2 de l'école Schuman.

La naissance de notre ville voisine, Enghien-les-Bains leur a également été expliquée ; une création à partir de la cession de territoires des villes de



© D.R.

Deuil-La Barre, Saint Gratien, Epinay-sur-Seine et Soisy-sous-Montmorency. Les thermes ont amené beaucoup de monde et il était de bon ton de venir « prendre les eaux » à Enghien. Le casino et l'hippodrome avaient été créés pour occuper les curistes de l'époque.

Les quatre classes de maternelle ont été étonnées de voir que les photos étaient toutes en noir et blanc. Cela leur a semblé un peu triste... Pour les enfants sachant lire, un petit feuillet leur avait été proposé pour se rappeler les faits les plus marquants.

Ce retour dans l'histoire soiséenne a enthousiasmé les écoliers ! Rendez-vous l'an prochain, avec l'archiviste communale pour découvrir une nouvelle période de notre histoire locale !

## Pratique



### Syndicat Emeraude : Du nouveau dans vos bacs

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau schéma de collecte, le Syndicat Emeraude procède actuellement et jusqu'en février 2017, à la distribution de nouveaux bacs pour les habitants résidant en pavillon.

- Des bacs roulants pour les bouteilles, pots et bocaux en verre : ces bacs, facilement manipulables, offrent une capacité de stockage adaptée à une collecte mensuelle. Cela permettra, à partir de mars 2017, de réduire le nombre de tournées

de ramassage pour le verre et ainsi les nuisances environnementales générées par les camions de collecte.

- Des bacs roulants pour les déchets végétaux : ces bacs seront collectés une fois par semaine de mars à novembre. La mise en place de ce nouveau service doit permettre de réduire le nombre de ramassages des ordures ménagères résiduelles.

Plus d'informations sur  
[www.syndicat-emeraude.com](http://www.syndicat-emeraude.com)

## ◆ BIENVENUE À SOISY

La Ville de Soisy accueille de nouvelles entreprises, artisans et professions libérales :

- L'Atelier J. Pereira qui met à votre service son savoir-faire dans le domaine de la couverture (nettoyage et démoussage de toiture, petites réparations, création de petites couvertures, changement de gouttières, pose de fenêtres de toit) et de l'aménagement de combles (isolation, pose de placo, revêtements des sols, petits travaux de peinture et de carrelage).

**Atelier J. Pereira ; 29 avenue Lamartine.  
Tél. : 06 62 23 17 85  
atelierjpereira@gmail.com  
www.atelierjpereira.fr**

- Nadia Mandi, Sophrologue vous accueille au Centre médical du Petit Lac. Nadia Mandi vous propose des séances de sophrologie individuelles ou en groupe, du coaching en développement personnel et anime des ateliers sur la parentalité.

**Cabinet médical du Petit Lac, 2 av. Louis Blanc.  
Consultation sur rendez-vous : 06 12 91 22 52  
sophro.time@yahoo.fr**

## ◆ VENDEURS DE CALENDRIERS 2016 : SOYEZ VIGILANTS !

La période des étrennes est propice à la vente de calendriers. Chaque année à cette époque, vous recevez la visite des pompiers, des préposés au ramassage des ordures ménagères, des facteurs mais également d'« escrocs ». Tous doivent être en mesure de vous présenter une attestation accréditant leur démarche au porte à porte. N'hésitez pas à leur demander. Soyez vigilants !

## ◆ TOUS À VOS INSTRUMENTS

L'orchestre de l'École de Musique et de Danse serait heureux d'accueillir de nouveaux musiciens et nouvelles musiciennes amateurs. Projets de l'année : Concert de l'Hiver, Klaming Vox...

Si l'envie vous dit de rejoindre un orchestre sympathique et plein d'entrain, alors n'hésitez plus, contactez le secrétariat qui vous donnera de plus amples informations.

**École de musique et de Danse de Soisy  
Tél. : 01 34 12 35 65**

## ◆ MONOXYDE DE CARBONE : SOYEZ VIGILANTS

Avec la baisse des températures, les risques d'intoxications au monoxyde de carbone augmentent. L'agence Régionale de Santé (ARS) Ile-de-France en appelle à votre vigilance et vous rappelle quelques gestes essentiels, notamment faire vérifier ses installations de chauffage par un professionnel et ventiler régulièrement son logement...

**Pour plus d'informations : [www.ars.iledefrance.sante.fr](http://www.ars.iledefrance.sante.fr) – [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)**



# Animation

## Hip Soisy Hop Contest 2016 !

Le samedi 17 décembre prochain, Soisy fera la part belle à la danse urbaine. Le Hip Soisy Hop fait son show sur la scène soisienne avec le concours chorégraphique HSH Contest !

Ce rendez-vous consacré à la danse Hip Hop est devenu incontournable pour la jeunesse soisienne. Organisé par le Service municipal Animation Jeunesse en partenariat avec les centres sociaux «les Noël's» et «les Campanules», l'association Donner Du Style et Loisirs et Culture, il réunit en un même lieu tous les amateurs de Hip Hop. Cette soirée permet de valoriser la pratique artistique des jeunes soisiens fréquentant notamment les ateliers Hip Hop de la commune et le travail chorégraphique des animateurs. Le concours chorégraphique HSH Contest est ouvert aux groupes de jeunes danseurs amateurs de 10 à 17 ans, de Soisy et des villes voisines. « Break danse », « Popping », « Locking », « House » ou « New style »... pour découvrir ces différents

styles de la danse Hip Hop et les prouesses techniques des jeunes danseurs, venez assister au Hip Soisy Hop 2016 !

Les trois meilleurs groupes seront récompensés par un jury.

Cet événement accueillera en première partie, un spectacle proposé par les enfants inscrits aux ateliers de danse Hip Hop des centres sociaux municipaux « les Campanules » et « Les Noël's », et ceux des associations « Donner Du Style » et Loisirs et Culture

**Samedi 17 décembre à la salle des fêtes.**

**Tarif : 4 € - Vente sur place.**

**Ouverture des portes à 18h, spectacle à 19h.**

**Service d'ordre assuré.**

**Renseignements :**

**Service Animation Jeunesse : 01 34 05 20 79**



© D.R.

## La vie citoyenne à Soisy



**Luc Strehaiano,**  
Maire de Soisy-sous-Montmorency,  
Vice-président  
délégué du Conseil  
départemental  
du Val d'Oise,  
Vous reçoit sur  
rendez-vous le

**vendredi de 17h à 19h.**

**Tél. : 01 34 05 20 16**

**Est à votre écoute au téléphone le jeudi  
de 18h à 20h. Tél. : 01 34 05 21 90**

**- Vous accueille lors des permanences :**

**Au centre social municipal « Les Campanules » :  
6 décembre et 3 janvier à 18h**

**Au centre social municipal « Les Noël's » :  
13 décembre et 10 janvier à 18h**

**Les Adjoints au Maire vous reçoivent sur  
rendez-vous - Tél. : 01 34 05 20 40**

**Conseil municipal :  
séance publique en mairie,  
15 décembre 2016 à 21h**

**Police Municipale : 01 34 05 08 09**

**Hôtel-de-Ville : 01 34 05 20 00 -  
mairie@soisy-sous-montmorency.fr**

**Le lundi de 13h30 à 19h,  
du mardi au vendredi de 8h30 à 11h45  
et de 13h30 à 17h,  
le samedi de 8h30 à 11h45**

# Agenda

## ◆ CAFÉ PHILO

Les Cafés Philo sont ouverts à tous et animés par Bruno Magret, l'un des initiateurs du mouvement des Cafés Philos sous l'impulsion de Marc Sautet. Venez participer, redécouvrir le plaisir d'échanger ou simplement écouter dans une ambiance conviviale et de réflexion collective. Les thèmes sont choisis au début des séances.

**Vendredi 9 décembre à 20h,  
à Loisirs & Culture**

**Tarif : 3 €, entrée libre pour les adhérents.**

**Renseignements : Loisirs & Culture au  
01 39 89 37 92**

**www.loisirs-et-culture.com**

## ◆ CONCERT DE L'HIVER

L'école de Musique et de Danse de Soisy vous convie au concert de l'Hiver le samedi 10 décembre à 20h30 à l'Eglise de Soisy.

Les chœurs d'enfants et de jeunes, La Croche Chœur de Franconville et le chœur Gaudeamus de Soisy ainsi que l'orchestre des élèves de l'école de musique et de danse de Soisy vous offriront une très belle prestation musicale.

**Entrée sur libre participation.**

## ◆ SALONS DE L'ÉTUDIANT

L'Étudiant vous donne rendez-vous à l'Espace Champerret, rue Jean Ostreicher, 75017 Paris, les 10 et 11 décembre : samedi 10 de 10h à 18h et dimanche 11 décembre, de 10h à 17h.

- Salon spécial « grandes écoles de commerce et d'ingénieurs » - Hall A,

- Salon « santé, social et paramédical » - Hall C,

- Salon « jeux vidéo et cinéma d'animation » - Hall B,

- Salon « environnement et développement durable » - Hall B.

Ces événements vous offriront ce qu'il y a de plus précieux : des réponses claires et personnalisées, des conseils et des informations pratiques sur les études.

**www.letudiant.fr**

## ◆ LISTES ÉLECTORALES

Pour vous inscrire sur les listes électorales, adressez-vous, en mairie au service Elections jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Pour les inscriptions de dernière minute, une permanence sera assurée le 31 décembre, en mairie, de 8h30 à 11h45. Munissez-vous de votre Carte Nationale d'Identité ou de votre passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

**Renseignements : service de l'Administration générale au 01 34 05 20 51.**